

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2463**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

DUT : Diplôme universitaire de technologie Mesures physiques option matériaux et contrôles physico-chimiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3108 - Industries chimiques et connexes

Code(s) NSF :

220 Spécialités pluritechnologiques des transformations

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien supérieur est le collaborateur de l'ingénieur ou du chercheur. Il travaille sur les matériaux entrant dans la composition des produits (composants électroniques, équipements automobile, aéronautique, matériels sportifs, textile...). Il participe à l'élaboration et à la mise au point de nouveaux matériaux. Il conduit des expérimentations et analyse les matériaux élaborés en respectant un protocole établi en concertation avec l'équipe de recherche et développement. Il réalise des traitements post-élaboration (traitement thermique, mise en forme, gravure). Il effectue les mesures de contrôle et de qualification des composants à intégrer dans les produits. Il rédige des comptes rendus de ses observations. Il participe à la définition des processus de contrôle, de performance et de qualité : étalonnage, choix des appareils de mesure et mise en service.

Posséder des connaissances fondamentales scientifiques et techniques Savoir s'adapter aux nouvelles technologies

Savoir travailler en équipe

Appréhender les mesures permettant de caractériser la structure, la composition et les propriétés physico-chimiques des matériaux

Savoir mettre en œuvre l'instrumentation permettant l'élaboration et le contrôle des matériaux

Comprendre et savoir rédiger un document technique en français et en anglais

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans de nombreux secteurs de l'industrie, de la recherche appliquée et des services : automobile, aéronautique, spatial, électronique, informatique, optique, chimie, biomédical, environnement... Il travaille dans les services de production, de réalisation, de maintenance, dans les laboratoires d'essais, de contrôle, de recherche ou en bureaux d'études

Il occupe un poste de technicien supérieur ou de technico-commercial.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Physique : Mécanique des fluides, techniques du vide ; thermique-cryogénie ; optronique ; électronique, automatique (électronique analogique et numérique, mise en œuvre d'une chaîne d'acquisition, capteurs)

Spécialités :

Physico-chimie (méthodes spectrométriques, méthodes de séparation, méthodes électrochimiques d'analyse) ; contrôle des matériaux (relations structures-propriétés, matériaux spécifiques)

Formation générale :

Mathématiques ; informatique ; expression ; langue (anglais) ; communication technique dans l'entreprise (métrologie, qualité...)

Validité des composantes acquises : 6 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage	X		enseignants et professionnels
Après un parcours de formation continue	X		enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		enseignants et professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30 octobre 2000 modifiant l'arrêté du 20 juillet 1998 relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie de certaines spécialités B. O. du 30 juillet 1998 (Programmes pédagogiques nationaux)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**